

## Un outil pour les poissons



Les neuf organismes de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (OBV) de la région de Chaudière-Appalaches réaliseront conjointement un Outil régional d'aide à la décision favorisant la conservation et la mise en valeur de l'habitat du poisson en Chaudière-Appalaches. Ce projet se réalisera en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) de la Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches, grâce à l'appui financier de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), ainsi que sous la responsabilité de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière Appalaches.

L'objectif de ce projet concerté sur l'habitat du poisson est d'améliorer régionalement les connaissances afin de faciliter le travail du MRNF et des OBV dans la conservation des habitats aquatiques et la protection des cours d'eau. Plus précisément, le projet permettra la création d'une base de données combinant l'information disponible sur l'habitat du poisson en Chaudière-Appalaches. De plus, afin de compléter l'éventail des connaissances contenues dans la base de données, le projet entend également réaliser des pêches scientifiques pour certains cours d'eau.

Les OBV de la Chaudière-Appalaches sont : le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF), le Groupe de concertation du bassin des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC), ainsi que les Organismes de bassins versants du fleuve Saint-Jean, de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup, de la rivière Nicolet, de la zone du Chêne et de la Côte-du-Sud (OBVFSJ, OBAKIR, COPERNIC, OBV du Chêne et OBV Côte-du-Sud).

Rappelons que les OBV ont pour mandat de réaliser un Plan directeur de l'eau à l'échelle de leur zone de gestion respective et de favoriser sa mise en oeuvre.